

## 1 MILLION DE BAS-NORMANDS INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**Avec 1 062 674 d'inscrits sur les listes électorales soit un taux d'inscription de 92 %, la Basse-Normandie dépasse de quatre points la moyenne nationale.**

Les élections prévues en 2012 - présidentielles puis législatives - pour lesquelles on peut s'attendre à une forte mobilisation devraient accélérer le rythme des inscriptions d'ici la fin de l'année.

Si la Basse-Normandie présente un taux supérieur à la moyenne nationale, elle le doit au département de la Manche, où 95 % des personnes en âge de voter sont inscrites sur les listes électorales. Dans le Calvados, le taux est inférieur de 1,5 point à la moyenne régionale. Les phénomènes de non-inscription étant plus fréquents en zone urbaine, ils peuvent donc s'appliquer au département du Calvados, plus urbanisé que la Manche et l'Orne.

Hommes et femmes de la région sont inscrits dans des proportions assez proches sur les listes électorales. Si les bas-normands sont majoritaires au sein du corps électoral régional, cela s'explique, comme ailleurs, par la présence dans la région d'un plus grand nombre de femmes en âge d'aller voter que d'hommes.

Au cours de l'année 2010, près de 43 000 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en Basse-Normandie. La part de ces inscriptions représente 4,1 % des électeurs, part comparable au niveau national. Les nouveaux résidents étant plus nombreux dans le Calvados que dans la Manche ou l'Orne, le nombre de nouvel-

les inscriptions sur les listes électorales y est également le plus important. A contrario, dans l'Orne, département marqué par des arrivées moins nombreuses, la part des nouveaux inscrits s'établit à 3,8 %.

Les primo-inscrits représentent près de 36 % des nouveaux électeurs. L'inscription automatique sur les listes électorales pour les jeunes âgés de 18 ans a simplifié les procédures si bien que près de 96 % des primo-inscriptions se font désormais par cette voie.

Les citoyens de l'Union Européenne peuvent prendre part aux élections européennes et/ou municipales. Ils doivent pour cela s'inscrire sur l'une des 2 listes, sous réserve de respect des conditions à voter.

En Basse-Normandie, environ 2 500 citoyens de l'Union Européenne sont inscrits sur chacune des listes. Ils se répartissent équitablement entre les 3 départements.

Au sein du corps électoral étranger, les électeurs britanniques sont largement prédominants puisqu'ils représentent 1 électeur sur 2. Cette prédominance repose, en grande partie, sur l'arrivée de ressortissants britanniques depuis le début des années 90. La part des électeurs britanniques atteint même 65 % dans la Manche. Les autres nationalités représentent, quant à elles, une part beaucoup plus modeste du corps électoral complémentaire. Seules, les proportions d'électeurs portugais et belges dépassent le seuil des 10 % (11 % chacune).

**Emeric Marguerite**  
Insee



### La gestion de l'inscription sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter aux élections de l'année suivante, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription dans sa commune de résidence avant le 31 décembre. Ces inscriptions sont examinées par la commission administrative de la commune. Après délibération de cette commission, les communes doivent informer l'Insee des inscriptions et des éventuelles radiations. En parallèle, l'Insee informe les communes des changements de commune d'inscription (cas de la commune d'inscription du départ de l'électeur), les décès intervenus hors des communes d'inscription et les inscriptions à l'étranger.

### Le cas des primo-inscrits

Depuis 1997, le ministère de la Défense collecte des informations lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC). Ces informations sont transmises à l'Insee. Après vérification que les personnes concernées remplissent les conditions prescrites par la loi pour être électeur, l'Institut propose alors l'inscription d'office des jeunes atteignant 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et la veille du scrutin. Il se peut, dans de rares cas, que ce soit le jeune électeur qui prenne la décision de s'inscrire, par exemple en cas de déménagement ou dans le but d'anticiper l'inscription automatique.

### Répartition des électeurs bas-normands par sexe Révision 2010/2011

	Hommes	Femmes	Ensemble	Part des électeurs parmi la population de 18 ans et plus (en %)
Calvados	226 177	254 289	480 466	91,0
Manche	178 256	192 895	371 151	94,7
Orne	101 039	110 018	211 057	91,9
Ensemble	505 472	557 202	1 062 674	92,5

Source : Insee, Fichier électoral - Situation arrêtée au 1<sup>er</sup> juillet 2011

#### DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

5 rue Claude Bloch - BP 95137 - 14024 CAEN CEDEX - Tél. : 02.31.45.73.39

Directrice régionale : Maryse CHODORGE

Rédacteur en Chef : Didier BERTHELOT

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND - 02.31.15.11.14

© Insee 2011